

CATÉGORIE DE RUE

Rue locale

LONGUEUR DU PROJET

280 m

COÛT TOTAL

2,5 M\$

COÛT PAR KM

8,9 M\$

ANNÉE DE RÉALISATION

2017

AVANT



Photo : Google StreetView

APRÈS



Photos : Jean Baudin

Le réaménagement de la rue Buchan fait partie du projet « Le Triangle » de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. La réfection, basée sur l'approche de rue partagée, vise à réduire la ségrégation entre les différents modes de transport afin d'apaiser la circulation automobile et favoriser la cohabitation entre les usagers. La rue Buchan traverse le triangle formé par l'avenue Mountain Sights, la rue Paré et l'avenue Victoria. Cette zone, anciennement dédiée au commerce automobile, a fait l'objet d'un développement immobilier majeur profitant de la proximité des stations de métro Namur et De la Savane.

INFRASTRUCTURES PIÉTONNES

D'un côté de la rue Buchan, le trottoir est élevé de 5 cm de la chaussée et de l'autre, mis à niveau avec une légère dénivellation. Les trottoirs ont été élargis à 3 m à la suite du rétrécissement de la chaussée. L'implantation d'une place piétonne au coin de l'avenue Mountain Sights est prévue, comme l'aménagement d'un parc entre la rue Buchan et l'avenue Victoria.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Des plaques podotactiles, des lignes de guidage et des contrastes visuels se trouvent sur toutes les rues du projet « Le Triangle » pour aider les personnes ayant une vision réduite. Le trottoir, légèrement plus haut que la chaussée, facilite les déplacements des personnes à mobilité réduite.

INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Suivant le modèle de rue partagée, il n'y a pas de voies cyclables délimitées sur la rue. Cette approche, qui enlève les démarcations entre les usagers de la route, favorise un rythme de négociation de la chaussée renouvelé entre les usagers.

APAISEMENT DE LA CIRCULATION

La rue Buchan est passée d'un sens unique à une rue bidirectionnelle. La chaussée a été rétrécie et la limite de vitesse a été réduite à 20 km/h. Une texture

a été ajoutée à la chaussée grâce au pavé uni. Des saillies de trottoir ont été ajoutées à chaque coin de rue, ainsi qu'à mi-chemin entre les intersections. Elles aident à ralentir la vitesse automobile et à faciliter les déplacements piétons.

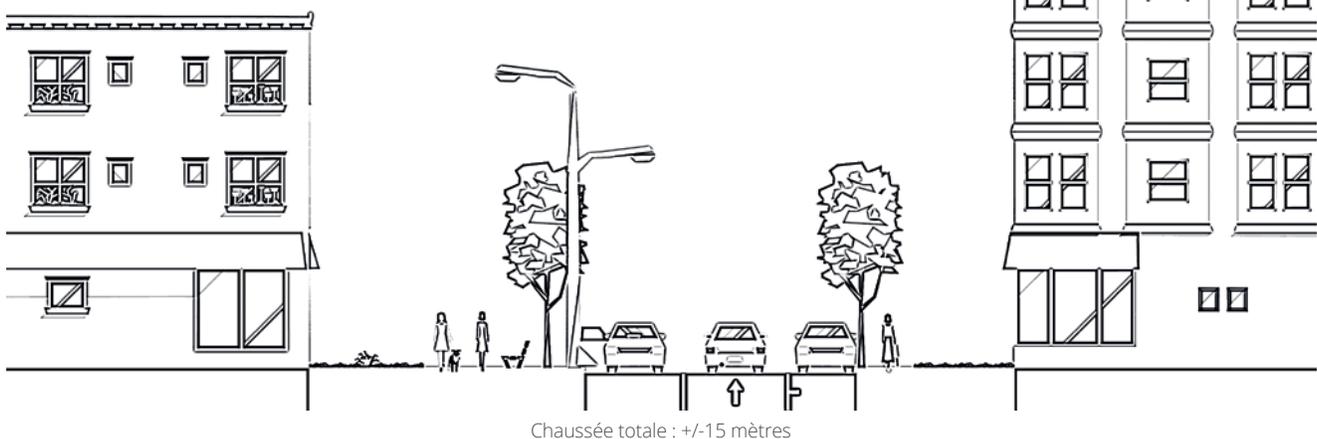
AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET MOBILIER

Gérer l'eau de ruissellement de façon écologique est l'un des objectifs principaux du projet « Le Triangle ». Des noues de rétention ont été intégrées à la rue Buchan. Une plantation d'arbres (dans un réseau de type Silva Cell) a été réalisée. De la végétation et du mobilier urbain, comme des bancs et des lampadaires intelligents permettant de moduler l'intensité lumineuse, ont aussi été ajoutés.

ENJEU : PARTAGER LA RUE

Les rues partagées sont nouvellement autorisées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, mais la signalisation n'est pas encore déterminée. Une municipalité désireuse d'aménager une rue partagée sur un chemin public doit, entre autres, adopter un règlement et [suivre les indications du Ministère](#).

En coupe, au coin de l'avenue Mountain Sights



Chaussée totale : +/-15 mètres